

Service civil: la baisse annoncée de 40% des effectifs tient-elle vraiment?

- 18.05.2026
- 24 heures
- Quentin Schlapbach

Réforme Six mesures proposées par le Conseil fédéral sont soumises au vote le 14 juin pour durcir le passage de l'armée au service civil. Seule une petite partie serait réellement touchée par la mesure phare. Le 14 juin, la population ne se prononcera pas uniquement sur l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» de l'UDC, mais également sur la réforme du service civil. À travers six mesures, le Conseil fédéral souhaite durcir les conditions de passage de l'armée vers le service civil. Le dernier sondage Tamedia et «20 Minutes» confirme que le scrutin s'annonce serré.

Partisans et opposants sont actuellement au coude à coude. Ces faibles taux d'approbation surprennent, d'autant que le projet émane des autorités. Comme le montre le sondage, les opposants marquent actuellement des points avec un argument de poids: en cas d'acceptation, de nombreux homes, hôpitaux, écoles et exploitations agricoles en Suisse se retrouveraient confrontés à une pénurie de personnel. Dans son message de votation, le Conseil fédéral estime qu'en cas d'acceptation du projet, les admissions annuelles au service civil chuteraient de 7200 à 4000. Dès 2027, cela se traduirait par une baisse de 40% du nombre de civilistes disponibles pour des affectations.

Mais en examinant les six mesures et les statistiques d'admission actuelles, une question s'impose rapidement: comment le Conseil fédéral arrive-t-il à ces chiffres? Augmentation de la durée minimale du service civil Plusieurs éléments invitent à questionner les prévisions du Conseil fédéral. Selon l'Office fédéral du service civil (CIVI), environ 4000 jeunes hommes ont choisi le service civil directement lors du recrutement en 2025. Ce groupe sera très peu affecté par les durcissements soumis au vote. Deux des six mesures prévoient certes de réduire la flexibilité dont bénéficient actuellement les personnes effectuant le service civil pour planifier leurs engagements. Concrètement, elles devront effectuer leur premier service dès leur année d'admission.

Mais cette mesure dissuadera probablement peu de ces hommes d'effectuer un service civil. Le deuxième groupe, composé d'environ 800 personnes par an, effectue un transfert vers le service civil durant l'école de recrues. Ces personnes sont également peu touchées par les six durcissements de la loi. Seules celles qui ont obtenu une promotion durant leur brève période sous les drapeaux devront désormais accomplir un service civil plus long en cas de changement d'affectation. Or, selon les chiffres du service civil, une seule personne sur dix parmi celles qui souhaitent effectuer ce changement occupait auparavant une fonction de cadre dans l'armée.

Le Conseil fédéral estime que le relèvement de la durée minimale d'engagement est la mesure qui promet, de loin, d'avoir le plus d'effet sur le service civil. Aujourd'hui, lors d'un passage de l'armée au service civil, les jours de service restants sont multipliés par un facteur de 1,5. Quelqu'un ayant par exemple 80 jours restants doit encore effectuer 120 jours de service civil. Désormais, le service devrait durer 150 jours dans tous les cas - y compris pour ceux qui ont moins de 100 jours de service restant à l'armée. Là aussi, les chiffres sont parlants: environ la moitié des passages (quelque 1200 par an) interviennent juste après l'école de recrues ou le premier cours de répétition.

Ces hommes doivent donc en principe encore effectuer plus de 100 jours de service. Reste un groupe relativement restreint d'environ 1200 personnes par an pour lesquelles le changement deviendrait effectivement moins attractif avec cette mesure. Des contradictions Le Conseil fédéral admet ouvertement qu'il est difficile de prévoir l'effet de son projet. «Il n'est pas possible de déterminer avec certitude quelle sera l'ampleur de la diminution du nombre des admissions», écrit-il dans son message de votation. Avec la nouvelle durée minimale d'affectation de 150 jours,

on peut toutefois s'attendre à ce que nettement moins de «soldats formés» passent au service civil.

Comme la «logique du nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale» exige de fixer des objectifs chiffrés, on mise par conséquent sur une baisse des admissions de 40%. La manière dont le Conseil fédéral parvient à ce chiffre demeure obscure. Son calcul contredit non seulement le nombre actuel d'admissions, mais aussi une étude qu'il avait lui-même commandée en 2024. Dans le cadre de cette enquête, 3268 hommes ayant quitté l'armée pour le service civil ont été interrogés sur leurs motivations. Beaucoup ont effectivement mentionné la flexibilité du service civil comme un avantage.

Mais la raison la plus souvent invoquée était le besoin de donner du sens à son engagement. La plupart des personnes souhaitant changer estimaient apporter une contribution plus utile à la société dans le service civil que dans l'armée. Réactions divergentes face à ces prévisions Quel est l'avis des partisans et des opposants à ce projet sur les prévisions du Conseil fédéral? La révision de la loi actuelle découle essentiellement d'une motion déposée en 2022 par le conseiller national Thomas Hurter (UDC/ SH). Ce dernier affirme ne guère croire aux prévisions. «Mais je suis convaincu que les mesures auront un grand impact», assure-t-il.

La véhémence avec laquelle les opposants combattent le projet en est la preuve, selon lui. Les six mesures auraient pour effet d'exiger un investissement plus important de la part de ceux qui refusent de servir à l'armée. «Le débat en cours permet de prendre conscience si l'on fait face à un véritable conflit de conscience ou non», a déclaré Thomas Hurter. Selon lui, le service civil a été explicitement introduit uniquement comme alternative pour les personnes confrontées à un conflit de conscience. «Tout le reste est anticonstitutionnel», affirme-t-il.

Priska Seiler Graf, conseillère nationale (PS/ZH) et présidente de la fédération pour le service civil Civiva, estime qu'elle ne peut pas juger définitivement du réalisme de ces pronostics. «Mais au final, nous devons nous baser sur les chiffres que la Confédération met à notre disposition.» Une diminution de 40% des civilistes serait une coupe massive qui poserait des problèmes à de nombreux établissements, souligne-t-elle. Stopper «la tactique du salami» Même au cas où le recul serait moins spectaculaire, le combat contre cette réforme mérite d'être mené, selon la conseillère nationale socialiste. La majorité bourgeoise du parlement veut supprimer progressivement le service civil, explique-t-elle.

Le parlement s'est récemment prononcé pour la réintroduction de l'examen de conscience et pour une fusion du service civil avec la protection civile. «En votant non le 14 juin, la population peut mettre un terme prématuré à cette tactique du salami», soutient Priska Seiler Graf. Traduction: Lily Worsham «Je suis convaincu que les mesures auront un grand impact. (..

.) Le débat en cours permet de prendre conscience si l'on fait face à un véritable conflit de conscience ou non.» Thomas Hurter Conseiller national (UDC/SH).